

Entre dissidence politique et dissidence littéraire : le dialogue Marguerite de Valois-Brantôme

(paru dans Nadine Kuperty-Tsur & Mathilde Bernard (dir.), *Expression de la Dissidence à la Renaissance, Les Dossiers du GRIHL*, 2013-01 (en ligne))

Au début des années 1590, deux anciens familiers de la cour des Valois renouent une relation longtemps interrompue par les guerres civiles. L'une est une fille de France en exil en Auvergne, dans le château d'Usson, près d'Issoire, où elle restera dix-neuf ans. L'autre est un cadet de très vieille famille reclus dans son château du Périgord, où il finit de soigner une vilaine blessure et un amour propre écorché. Elle lui avait demandé, un jour, d'écrire sur elle. Il a fini par rédiger un Discours, qu'il lui a fait parvenir. Mais ce n'est pas exactement ce qu'elle attendait et elle se met à l'écritoire, pour permettre à son admirateur de corriger ses erreurs. De ce dialogue inattendu émergent des œuvres étonnamment libres et novatrices, qui doivent tout à leur position de grands seigneurs à la fois rompus à l'action et contraints à l'inactivité, à la fois dépendants du pouvoir et en délicatesse avec lui.

Le temps d'écrire : un privilège d'opposants

Nés à vingt ans d'écart, Pierre de Bourdeille (1535-1614) et Marguerite de Valois (1553-1615) sont sans doute devenus des opposants dans les mêmes années : un peu après la Saint-Barthélemy. Le premier, fils d'une proche de Marguerite de Navarre et d'un compagnon de Bayard, avait auparavant fidèlement servi Henri II et ses deux premiers fils, François II et Charles IX, et il s'était vu gratifié par eux de charges et de pensions. Catholique, il avait combattu aux côtés des Guise, ses amis, durant les premières guerres de religion – quoi qu'il fût également ami avec des capitaines protestants ; il n'avait toutefois pas participé au massacre de la Saint-Barthélemy, étant absent de Paris. Il n'avait pas non plus participé – volontairement cette fois – au « complot du Mardi gras » (ou « des Malcontents »). Pourtant, durant l'hiver 1573-1574, alors que Charles déclinait brusquement et que son frère cadet, Henri, venait de rejoindre la Pologne où il avait été élu roi, les partisans de la transmission du trône au benjamin de la famille, François d'Alençon, l'avaient « convié à la fricassée¹ » – formule qui dit bien ce qu'il pensait de ce tour de passe-passe dynastique. Les conjurés étaient pourtant animés des meilleures intentions, et ils avaient de très nombreux soutiens dans toute la France : moins de deux ans après le massacre, cette coalition de protestants et de catholiques modérés regroupant nobles et bourgeois redoutait de voir monter sur le trône un prince qui y avait participé activement, alors que son jeune frère était connu pour sa modération religieuse. Le complot avait cependant échoué, grâce à la vigilance de la reine mère. Ses principaux acteurs avaient été arrêtés ou mis en résidence surveillée, et les seconds couteaux exécutés.

Brantôme aurait donc dû être particulièrement bien vu d'Henri, rentré de Pologne au milieu de l'année 1574 pour coiffer la couronne – et retrouver en France, jusque dans sa

¹. Brantôme, *Discours sur la reine Catherine de Médicis*, dans *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. Étienne Vaucheret, Paris, La Pléiade, 1991, p. 45. Les références à cette édition seront désormais identifiées par le seul nom « Vaucheret ».

propre famille, nombre de « sujets » ayant parié sur son éviction de la scène politique française. Le nouveau roi, cependant, demandait plus que de la neutralité : son tempérament exigeait la fidélité la plus absolue, et sa garde rapprochée de jeunes seigneurs prêts à en découdre avec quiconque ne lui était pas dévoué corps et âme ne pouvait guère séduire un esprit aussi indépendant que Brantôme. Le seul de cette petite cohorte quasi fanatisée qui aurait pu l'arrimer fermement au service d'Henri III, son ami Du Guast, périt assassiné à l'automne 1575 – par un autre de ses bons amis, le baron de Vitteaux, attaché, lui à François d'Alençon. Un troisième grand ami de Brantôme, Bussy d'Amboise, alors amant de Marguerite de Valois, était passé peu auparavant au service de ce prince, devenu « Monsieur » et second personnage de l'État. Brantôme se rapprocha alors insensiblement de lui, sans pour autant se considérer comme dans l'opposition au roi : avant tout, Pierre de Bourdeille était un fidèle de la monarchie française, et en particulier de la reine mère, qui l'appréciait. C'est à ce titre qu'il la suivit en Guyenne en 1578, lorsqu'elle accompagna sa fille Marguerite rejoindre son époux, en même temps que discuter avec les chefs huguenots de l'application du traité de paix consécutif à la sixième guerre de religion (« Conférence de Nérac »).

En rentrant de ce voyage, Brantôme se mit au service de Monsieur, qui projetait désormais de s'unir avec Élisabeth I^{re} d'Angleterre, et qui postulait également à la direction des Flandres – ces contrées cherchant alors à se débarrasser de la tutelle espagnole, à créer un État indépendant et à mettre à la tête de celui-ci un prince acceptable tant par les catholiques que par les protestants qui les peuplaient. Ces ambitions entretenaient cependant des tensions récurrentes avec Henri III, que l'Espagne accusait de double jeu. Brantôme demeurait donc, pour le roi de France, un sujet peu sûr. Aussi ne se vit-il pas accorder, fin 1581, la charge de sénéchal et gouverneur de Périgord qu'un de ses frères occupait et qu'il pensait obtenir à sa mort. Une « explication » orageuse, quelques semaines plus tard, précipita sa rupture avec le roi, et il se considéra désormais comme un dissident. C'est alors, vraisemblablement, qu'il commença de rédiger le « second livre des dames » (celui que les premiers éditeurs – suivis de tous les autres jusqu'à la fin du XX^e siècle² – allaient intituler *Les Dames galantes*), dans l'intention de passer le temps et d'amuser son maître, toujours à la conquête des Flandres et de la main d'Élisabeth. Deux ans et demi plus tard, toutefois, celui-ci mourait de tuberculose, ouvrant une crise successorale majeure, puisque Henri III n'avait toujours pas d'enfant et que leur beau-frère, Henri de Navarre, l'époux de Marguerite, était protestant. Celui-ci ayant été excommunié par le pape, et la guerre civile se préparant, Pierre de Bourdeille envisagea de passer au service de l'Espagne, qui soutenait activement le camp catholique français. C'est alors qu'une très mauvaise chute de cheval le cloua pour quatre ans sur son lit – et qu'il se mit, comme le rappelle Madeleine Lazard, à ses « discours sérieux³ ». Sa carrière militaire était terminée, celle de courtisan aussi. Même rétabli, il continua d'écrire, s'occupant de revoir ses premiers discours, d'en confectionner de nouveaux, de rédiger ses dédicaces, de préparer ses manuscrits en vue de leur impression, confiée par testament à sa nièce, en 1609. Il lui demandait aussi d'en offrir le premier volume à « la reine Marguerite, ma très illustre

². Étienne Vaucheret est le premier à avoir restitué l'unité de ces volumes, leur titre initial et leurs préfaces.

³. Madeleine Lazard, *Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, Fayard, 1995, p. 261. Brantôme lui-même emploie l'expression dans la dédicace du second livre des dames à François d'Alençon : « Je vous en dédie donc, Monseigneur, ce livre, et vous supplie le fortifier de votre nom et autorité, en attendant que je me mette sur les discours sérieux. » (Vaucheret, p. 235).

maîtresse, qui m'a fait cet honneur d'en avoir lu aucuns, et trouvé beau et fait estime⁴ », puisqu'elle était la principale dédicataire de ses œuvres. Toutes choses que ladite nièce ne fit pas.

La carrière politique et littéraire de Marguerite recoupe en plusieurs points celle de son vieil ami et admirateur. Dernière fille de Catherine de Médicis et d'Henri II, Marguerite était pour sa part « entrée en politique » en 1569, pendant la troisième guerre de religion. Comme elle le raconte dans ses *Mémoires*, son frère Henri lui avait demandé, juste après la bataille de Jarnac, de défendre son parti auprès de leur mère pendant qu'il était sur le front, de sorte que son absence de la Cour ne lui nuise pas. Elle s'en était bien tirée, et leur mère avait pu mesurer ses capacités. Par la suite, et contrairement, cette fois, à ce qu'elle allait soutenir plus tard, le duo demeura tant bien que mal soudé, quoique malmené par les changements d'alliance de la Couronne (notamment en 1570 lorsque Catherine et Charles décidèrent de tourner le dos à l'Espagne et d'appeler au pouvoir l'amiral Coligny, l'un des chefs des protestants). Il l'était encore au début de l'année 1574, lorsque Charles tomba malade et que se dessina, pour une partie des élites françaises, le projet d'organiser l'arrivée sur le trône de François d'Alençon. Avertie de la première tentative des conjurés, la reine de Navarre la dénonça à sa mère et la fit échouer.

Elle fut alors approchée par François – et, très vraisemblablement, par l'un de ses principaux conseillers politiques, Hyacinthe de La Mole, qui pourrait n'avoir pas joué là un rôle aussi romantique qu'Alexandre Dumas allait le faire croire. Ayant tablé, comme tant de gens, sur le succès de la coalition, elle abandonna Henri à son sort et s'engagea dans le complot du Mardi gras, jusqu'à organiser, après son échec, une tentative d'évasion de son frère et de son époux, et même jusqu'à écrire le discours de défense de ce dernier (la *Déclaration du roi de Navarre, ou Discours justificatif pour Henri de Bourbon*). Ce qui lui valut évidemment, de la part de son ancien allié, une rancune très solide et très longue, alimentée en outre par son entourage de têtes brûlées. Elle se retrouva donc dans l'opposition à ce frère devenu roi chaque fois que ses nouveaux alliés s'y trouvèrent eux-mêmes – c'est-à-dire bien souvent. Mais si son jeune frère devait lui en savoir gré jusqu'à sa mort, son mari, en revanche, ne fit guère qu'utiliser son épouse en cas de besoin et il n'hésita jamais à la mettre en difficulté en cas contraire, d'où des tensions récurrentes avec lui.

Fin 1584, justement, lorsque François rendit l'âme, les deux époux étaient dans les plus mauvais termes. Elle venait de faire les frais d'un très long bras de fer entre lui et Henri III, ce dernier l'ayant renvoyée de la cour de France sans ménagement, l'autre refusant de la « reprendre » tant que le roi ne se serait pas excusé... ou tant qu'il n'aurait pas donné davantage de villes aux huguenots. Elle « abandonna » alors (pour reprendre ses propres termes) celui que la communauté catholique mettait au ban de la société, et se retira dans une ville de son apanage, Agen, qu'elle fit fortifier, tentant par ailleurs, elle aussi, de jouer la carte espagnole. Henri III et leur mère n'eurent dès lors plus qu'une idée : la faire arrêter. Ce qu'ils ne réussirent qu'un an plus tard, Marguerite ayant entre temps trouvé refuge dans un fortin du Cantal, à Carlat. À la fin de l'année 1586, cependant, elle fut rattrapée et enfermée dans une autre forteresse, Usson, en Auvergne. Elle n'y resta pas longtemps prisonnière : Henri III ayant omis de récompenser l'homme qui l'avait arrêtée, les Guise l'achetèrent au bout de quelques mois et elle devint la maîtresse d'Usson. Elle allait cependant y demeurer près de vingt ans, jusqu'en 1605, pendant lesquels elle allait lire, écouter de la musique, recevoir ses amis, gérer ses biens,

⁴. Brantôme, *Œuvres complètes*, Éd. L. Lalanne, Paris, Veuve Jules Renouard, 1864-1882, vol. X, p. 128.

négocier son « démariage » avec Henri IV, faire arrêter des comploteurs... et écrire. C'est à Usson, en effet, qu'elle reçut à la fin de l'année 1593 le Discours que Brantôme avait écrit sur elle, et qu'elle se mit à rédiger ses propres *Mémoires*, d'abord dans l'objectif de répondre à son « historien », puis guidée par le seul plaisir d'écrire sa vie.

Dissidence politique et inventivité générique

Les œuvres de ces deux amis sont éminemment originales. On peut certes rapporter cette originalité à un fait d'histoire littéraire et culturelle : le genre des Mémoires, auquel elles se rattachent, est en gestation au moment où ils écrivent. Ceux de Marguerite de Valois en seront le principal modèle, à partir du moment où ils seront connus, grâce à un succès de librairie remarquable. En effet, paru en 1628 sous le titre de *Mémoires* – qu'elle revendique et qui ne devait jamais lui être ôté (*de la reine Marguerite* d'abord, *de Marguerite de Valois* à partir de 1713⁵) –, le texte connu près de trente éditions en langue française entre 1628 et 1715, tant autorisées que contrefaites, et plusieurs traductions en Angleterre et en Italie. On y trouve en effet tous les traits caractéristiques du genre que choisiront tant d'anciens acteurs et actrices de la vie politique d'Ancien Régime pour évoquer leur action passée : la narration chronologique d'une vie, généralement commencée au sortir de l'adolescence et moins tournée vers l'introspection que vers la mise en valeur du *moi* confronté à l'Histoire ; le double *je* du récit historique au passé et du métadiscours littéraire et politique au présent ; le ton de complicité avec le destinataire auquel le scripteur s'adresse, et auquel d'autres lecteurs peuvent s'identifier ; l'humour, le détachement par rapport à la situation politique présente, qui prouvent que l'œuvre ne s'adresse qu'à un groupe choisi de lecteurs par-delà les contingences immédiates et les barrières temporelles. Et l'on y trouve encore la focalisation sur les événements vécus, de même que l'engagement à dire la vérité, sans souci de style – non par modestie, mais au contraire pour affirmer haut et fort sa liberté vis-à-vis du pouvoir, puisque celui-ci, de plus en plus, commandite des Histoires à des serviteurs gagés, les chargeant – entre autres – de déconsidérer les opposants auxquels il a eu à faire face. Autant de traits qui allaient séduire des générations de nobles confronté/es à la progression inexorable de la monarchie absolue – et doté/es d'une sensibilité esthétique et politique élitiste.

L'œuvre de Brantôme, en revanche, publiée pour la première fois en 1665 et 1666 par des éditeurs hollandais qui ne respectèrent pas ses volontés⁶, restera comme un hapax. On la pillera (les auteurs et autrices de nouvelles historiques), on l'appréciera (les historiens) mais on ne l'imitera pas. Peut-être son découpage en discours et le regroupement de beaucoup de ceux-ci sous l'étiquette « vies d'illustres » (non voulu par Brantôme) l'apparentaient-ils trop à l'antique monument de Plutarque, quoique les éditeurs aient également cherché à inscrire l'œuvre sous le signe de la nouveauté en lui donnant le titre de Mémoires (pas davantage revendiqué par le Périgourdin mais désormais bien lancé⁷) qu'elle conservera jusqu'en 1779⁸ (*Mémoires de Pierre de*

⁵. Voir Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, éd. crit. É. Viennot, Paris, H. Champion, 1999, p. 324-334. Les références à cette édition seront désormais données entre parenthèses dans le corps de l'article, sous l'intitulé *Mém.*

⁶. *Mémoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantôme*, Leyde, Jean Sambix le Jeune, à la sphère, 1665-1666.

⁷. Outre ceux de la reine Marguerite, ceux de Sully (*Mémoires des sages et royales œconomies d'État*) avaient paru à diverses reprises depuis 1640.

⁸. Les éditions groupées des écrits de Brantôme recevront ensuite le titre d'*Œuvres* ou d'*Œuvres complètes*.

Bourdeille [...] contenant les Vies des dames illustres de France de son temps ; ... les Vies des hommes illustres et grands capitaines étrangers de son temps...). Peut-être la manière de Brantôme de ne se présenter que de dos dans ces tableaux (« la reine me dit un jour... »), ou dans les coulisses (« un jour que j'étais à..., je le vis... »), voire ne s'évoquant que comme dépositaire d'informations venues d'ailleurs (« j'ai ouï dire que... ») parut-elle trop modeste, à l'heure où les mémorialistes s'avançaient au centre d'une scène dressée par eux, pour eux. Peut-être ses digressions incessantes, qui faisaient malgré tout ressurgir le personnage à tout moment, contribuèrent-elles à donner l'impression que ce vieil original était décidément inimitable – d'autant que ses obsessions le ramenaient tout de même un peu trop souvent vers le sexe. La singularité du second livre des dames, notamment, qui concentre ses notations en la matière, fut en effet fortement ressentie par les lecteurs de Brantôme, et pas toujours appréciée. Ainsi le second éditeur des *Mémoires* de Castelnau écrit-il, peu avant la première impression des œuvres, à partir de la lecture des manuscrits :

La France lui est si obligée de son travail que je ne feins point de dire que tous les services de son épée le doivent céder à ceux de sa plume. [...] je ne parle point ici du second ni du troisième volume des Dames, pour ne point condamner la mémoire d'un gentilhomme que ses autres ouvrages rendent digne de tant d'estime, et j'en répands le crime sur la dissolution de la Cour de son temps, dont on pourrait faire de plus terribles histoires que celles qu'il rapporte⁹.

Sans doute tous les érudits ne partageaient-ils pas ce jugement ; mais le retitrage du livre en *Vies des dames galantes* témoigne que les éditeurs avaient la même perception du contenu – voire comptaient sur lui pour attirer les lecteurs...

Reste à dire ce qui explique cette originalité. Du côté de Brantôme, trois moments doivent être considérés. Celui des discours « galants », celui des discours « sérieux », et celui des réécritures et de l'organisation générale de l'œuvre.

Le choix de traiter des mœurs amoureuses de son temps et de son milieu dans les discours thématiques qui devaient former le second livre des dames a certainement beaucoup à voir avec la fréquentation de François de Valois¹⁰. Demeuré au service de Catherine de Médicis ou rallié à Henri III, il fait peu de doute que Brantôme serait resté un poète à ses heures perdues, et un militaire pour le reste du temps. Mais c'est aussi parce que le duc était un personnage raffiné, apprécié des femmes, et que Brantôme lui-même était « parent et familier ami des plus galantes et honnêtes femmes de notre temps » (*Mém.* 73), qu'il échappe à une autre sorte de discours convenus : ceux qui émergent volontiers des milieux masculins. Il y a loin, en effet, des *Dames galantes* aux *Cent Nouvelles nouvelles* rédigées à la Cour de Philippe le Bon.

Le choix des discours biographiques sur ses contemporains les plus valeureux est pour sa part certainement dû à l'isolement de Brantôme pendant la dernière guerre civile, à la perspective de finir sa vie sur un lit de douleur, au désespoir de ne plus pouvoir se battre, voyager, aimer, au désir de revivre les grands moments de sa vie par l'imagination. C'est pour lui-même, donc, qu'il écrit (ou plutôt qu'il dicte), dans une perspective où la volonté de plaire n'a aucune part, mais où celle de ne pas mâcher ses

⁹. Michel de Castelnau, sieur de La Mauvissière, *Mémoires, illustrés et augmentés de plusieurs commentaires et manuscrits*, éd. J. Le Laboureur, Paris, P. Lamy, 1659, vol. 2, p. 761 ; les « second » et « troisième » volumes désignent peut-être le découpage en deux volumes du livre dans les manuscrits consultés par Le Laboureur.

¹⁰. Rappelons que ce personnage central dans la vie politique des années 1570-1580 a encore peu retenu l'attention des chercheurs. Voir néanmoins l'ouvrage de Hack P. Holt, *The Duke of Anjou and the Politique Struggle during the Wars of Religion*, London/New-York/Melbourne, Cambridge University Press, 1986.

mots en occupe beaucoup. Il s'attache ainsi à construire sa propre galerie d'illustres, selon ses propres critères, et il émet sur ses personnages des avis personnels, voire non conformes, voire opposés à ceux de son roi ou de son époque, mettant en relief son triple propre rôle d'acteur, de témoin et de juge. Quant au volet féminin de ce projet, il est très vraisemblablement lié à la reprise du contact avec Marguerite, puisque le Périgourdin a été « si présomptueux d'avoir envoyé savoir de ses nouvelles », et qu'elle lui a « fait cet honneur de [lui] écrire en son adversité assez souvent ». On ne connaît pas la teneur de ces échanges, car Brantôme ne reproduit que la première des lettres qu'elle lui fit parvenir. On peut néanmoins faire l'hypothèse que, ayant tous les deux « choisi la vie tranquille¹¹ » (c'est-à-dire la neutralité politique, en attendant la fin des combats), ils reparlèrent d'une vieille commande que la reine lui avait adressée, et qu'on connaît par un sonnet de Brantôme : « Vous me dites un jour que j'écrisse de vous. » Sur le moment (on ne sait à quand remonte cette invitation), il avait reculé : « Eh, quel esprit, Madame, en pourrait bien écrire ? »¹². Le loisir forcé, l'absence d'engagement, l'horizon politique bouché, la communauté de situation avec sa princesse préférée changent la donne. Évidemment, pas plus que pour les hommes, Brantôme ne va faire de compilation : il va faire œuvre utile et nouvelle, et où ses souvenirs – comme les récits de ses mère et grand-mère – feront merveille. Ainsi déclare-t-il dans les premières lignes du *Discours sur la reine Anne de Bretagne* (le premier de tous) :

Puisqu'il me faut parler des dames, je ne me veux amuser aux anciennes, dont les histoires sont toutes pleines ; et ne serait qu'en chaffourrer [*barbouiller*] le papier en vain [...]. Je me contenterai d'en écrire d'aucunes, particulièrement et principalement des nôtres de France, et de celles de notre temps, ou de nos pères, qui nous en ont pu raconter. (Vaucheret, 9)

Brantôme s'engage ainsi dans une œuvre unique, car même si d'illustres devanciers (Plutarque, Boccace) se sont intéressés aux deux sexes, ce n'est pas dans cet esprit de symétrie, pas en tant que témoins, et pas en émettant des jugements sur leurs contemporains.

Le troisième temps dans sa carrière d'écrivain confirme ces choix et les renforce. Ayant envoyé son *Discours* à Marguerite, lui ayant rendu visite à Usson, il peaufine son œuvre, l'allonge, l'organise, la dote de dédicaces ou les réécrit – en partie pour sa princesse, en partie pour la seule postérité. L'ensemble est finalement divisé en deux grandes parts : d'un côté un « recueil des hommes », de l'autre un « recueil des dames ». Dans chacun, des discours nominaux sur les grands et les grandes de son panthéon, suivis de discours thématiques (« sur les colonels », « sur les duels », « sur les rodomontades espagnoles »... d'un côté, de l'autre « sur les dames qui font l'amour et leurs maris cocus », « sur ce qu'il ne faut jamais parler mal des dames », etc.) Soit une certaine idée de la parité, qui peut ne pas correspondre à nos idéaux universalistes, mais qui tout compte fait inscrit le Périgourdin parmi les partisans les plus engagés de son temps en faveur de l'égalité des sexes.

Du côté de Marguerite, les choses sont sans doute plus simples. Elle voulait qu'on écrive sur elle, en tant que prince¹³, à l'image de tous ceux qu'elle avait rencontrés dans

¹¹. L'expression est de Marguerite, dont la lettre est reproduite, précédée du commentaire de Brantôme, à la fin du *Discours* qu'il lui a consacré (Vaucheret, p. 156) ; voir aussi Marguerite de Valois, *Correspondance, 1574-1615*, éd. crit. É. Viennot, H. Champion, 1998, p. 338.

¹². Brantôme, *Recueil d'aucunes rimes*, in Vaucheret, p. 907.

¹³. Je renvoie sur cette question à deux articles : « Les ambiguïtés identitaires du *Je* dans les Mémoires de Marguerite de Valois », in M. Bertaud & Fr.-X. Cuhe (dir.), *Le Genre des Mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995 ; « Les métamorphoses de Marguerite de Valois, ou les cadeaux de Brantôme », in J.-

les *Vies des hommes illustres*, et non le faire elle-même. Ayant reçu le Discours de son ami, cependant, elle y a trouvé « de l'erreur » (*Mém.* 71), notamment sur certains faits précis dont elle dresse la liste dans les premières pages de ses *Mémoires*. Elle a donc pris sa plume et commencé une sorte de lettre, où elle lui annonce qu'elle va rédiger des « mémoires », puis les lui envoyer, de sorte qu'il puisse rectifier son texte. À ce stade de l'histoire, le mot désigne toujours un récit centré sur un épisode particulier de la vie politique, diplomatique ou militaire, et la reine rêve toujours de voir sa Vie couchée sur le papier par un autre, dont elle reconnaît la valeur :

C'est une histoire certes digne d'être écrite par cavalier d'honneur, vrai Français, né d'illustre Maison, nourri des rois mes père et frères, parent et familier ami des plus galantes et honnêtes femmes de notre temps. (*Mém.* 73)

Cependant Marguerite n'est pas seulement un grand personnage historique dont la vie mérite d'être consignée. Elle est aussi une grande lectrice de Plutarque. Aussi commence-t-elle par fournir à son « historien » deux ou trois épisodes de son enfance, dont elle pense certainement qu'ils pourraient figurer en tête du récit, à l'instar de ces « anecdotes significatives » que l'écrivain grec place à l'orée des *Vies* de ses héros. Quant au reste de son enfance, elle s'excuse très aristocratiquement d'en laisser la « superflue recherche » à Brantôme et « à ceux qui m'ont gouvernée en cet âge-là » (*ibid.*), car elle ne se souvient de rien. Sauf de ceci bien sûr... et de cela. Un souvenir entraînant ainsi le surgissement de l'autre (d'autant qu'elle s'adresse à un homme qui a connu tous ses proches), Marguerite se retrouve, après trois « faux départs », à écrire le récit de sa vie, oubliant les « mémoires » qu'elle projetait d'écrire ; elle oubliera aussi de rectifier les épisodes annoncés en ouverture comme mal interprétés par Brantôme, vu l'espace (textuel, temporel) qui les sépare de l'engagement initial lorsqu'elle parvient à leur narration. Et elle finira même par oublier son historien, qui cesse peu à peu d'être apostrophé dans le texte, et à qui elle n'enverra pas son manuscrit ni ne lui parlera de son existence. Plongée dans son récit, face à son passé, face à son destin – celui d'une femme qui avait toutes les qualités pour être une très grande reine de France et qui se contente depuis des lustres d'être châtelaine d'Usson –, elle aussi construit sa galerie d'illustres, et elle aussi se venge de ceux qui sont responsables de son « misérable naufrage¹⁴ ».

Dissidence politique et liberté d'expression

Les deux mémorialistes n'ont pas la même façon de marquer, dans leurs textes, leur opposition au pouvoir et leur situation de mal aimé/e des puissants. Brantôme parle ouvertement de sa défaveur, en racontant le refus d'Henri III de lui confier la charge laissée par son frère, et l'explication orageuse qu'il eut avec lui¹⁵. Il évoque également d'autres épisodes difficiles, comme lors de la querelle des Mignons, qui lui avait valu de se faire « tancer » par le roi, parce qu'il avait pris parti pour Bussy d'Amboise¹⁶. La plupart du temps, toutefois, c'est par l'expression de son admiration pour des personnages peu appréciés d'Henri III qu'il marque sa dissidence. Pour les Guise, par exemple, ou pour Bussy, justement, qui non seulement était partisan de François de Valois au temps où les deux frères ne cessaient de s'opposer, mais qui osait braver le roi

P. Beaulieu & D. Desrosiers-Bonin (dir.), *Dans les miroirs de l'écriture. La réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Paragraphes, 1998.

¹⁴. Lettre de Marguerite à Brantôme (Vaucheret, p. 156).

¹⁵. Voir le résumé dans Lazard, *Pierre de Bourdeille...*, p. 189 et suiv.

¹⁶. *Discours sur les duels*, dans *Œuvres complètes*, ouvr. cité, vol. VI, p. 383-384.

jusque sous son nez. Il se venge également en ne mettant pas Henri III au nombre de ses « grands capitaines français », alors que François I^{er}, Henri II et Charles IX en sont. Enfin, Brantôme prend parti de manière très originale dans le grand débat sur la légitimité des femmes à gouverner en France, débat qui parcourt tout son siècle et tourne à la controverse acharnée pendant la dernière guerre civile, plusieurs hommes prétendant au trône au nom de la loi salique¹⁷. Le fait même de dresser une galerie d'illustres reines de son temps, de consacrer un discours aux « filles de France » (dont plusieurs duchesses souveraines et une régente du royaume), d'évoquer Jeanne I^{re} de Naples (quoiqu'elle ait vécu bien avant « le temps de nos pères »), est en soi une prise de position claire. Mais Brantôme va plus loin, en déclarant son opposition à la règle de masculinité du trône français, qu'il traite de « grand abus » de « vieux rêveurs » (Vaucheret, 134 et 135). Lui consacrant un long passage dans le *Discours sur la reine de France et de Navarre, Marguerite*, il dénonce l'imposture en s'appuyant sur des ouvrages d'histoire et des jugements de grands personnages de son temps. Il en dénonce aussi l'absurdité, n'hésitant pas à remettre en cause la capacité de certains rois :

Je voudrais bien savoir si ce royaume s'est mieux trouvé d'une infinité de rois fats, sots, tyrans, simples [*limités*], fainéants, idiots, fols, qui ont été [...], qu'il eût fait d'une infinité de filles de France qui ont été très habiles, fort prudentes et bien dignes pour commander. (Vaucheret 139)

Que ce long plaidoyer contre la loi salique prenne place dans le *Discours sur Marguerite de Valois* n'est évidemment pas neutre. C'est elle, en effet, qui d'après lui (et ils ne sont pas légion dans son cas) « devrait maintenant tenir son trône et son siège [à Paris], qui lui appartient et de son droit, et de celui du roi son mari », au lieu de moisir « parmi les déserts, rochers et montagnes d'Auvergne » (141). Elle qu'Henri III a persécutée, elle que l'accord entre le roi et son beau-frère a écartée, et elle dont il chante à cors et à cris les capacités. Ce qui ne l'empêche pas de dire clairement qu'elle a une part de responsabilité dans son échec : elle avait « le courage grand » note-t-il à propos de son refus de faire sa cour aux archi-mignons du roi. « Hélas, trop grand s'il en fut onques ; mais pourtant cause de tout son malheur ; car si elle l'eût voulu un peu contraindre et rabaisser le moins du monde, elle n'eût été traversée [*combattue*] comme elle a été. » (143)

Enfin, comme l'a récemment fait remarquer Claude La Charité, Brantôme avait prévu de dédier à Marguerite « non seulement le premier volume du *Recueil des Dames* mais aussi deux volumes des *Vies des hommes illustres et des grands capitaines* » – la préface à cette dernière œuvre réitérant l'admiration et le respect qu'il avait pour elle. Le critique voit là un choix politique et intellectuel osé, qui illustre le propos tenu sur les filles de France potentiellement plus capables que leurs frères, puisque dans le même temps Brantôme fait des hommes des « rois de l'alcôve » pour l'éternité, en dédiant le second livre des *Dames* au duc et en conservant cette dédicace après sa mort¹⁸.

Marguerite de Valois est pour sa part beaucoup plus prudente. Lectrice du plaidoyer en sa faveur, au nom de son « droit au trône » autant que de ses capacités, elle se garde bien de suivre son panégyriste sur cette voie. Comme la plupart des princesses de sa famille, elle sait que contester la validité de la loi salique revient à remettre en cause

¹⁷. Voir É. Viennot, *La France, les Femmes et le Pouvoir, 1. L'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006, ch. 15.

¹⁸. Cl. La Charité, « La construction du public lecteur dans le *Recueil des dames* de Brantôme et les dédicataires, Marguerite de Valois et François d'Alençon », *Études françaises* [Presses de l'Université de Montréal], 47-3, 2011, p. 109-126. Le duc ne figure pas non plus parmi les *Grands Capitaines*.

celle des Valois¹⁹. Elle fait donc l'impasse sur ce sujet, malgré la place qu'il occupe dans le Discours de son admirateur. En revanche, tout son propos est orienté vers la démonstration de ses capacités politiques, dont elle montre qu'elles étaient reconnues de tous, et même la démonstration de sa supériorité en la matière sur deux de ses frères et son mari. Concernant Henri III, elle ne cesse de suggérer sa pusillanimité, son émotivité, son incapacité à se maîtriser, sa paranoïa même, et le fait qu'il était toujours sous influence – que ce soit celle de sa mère, celle de Du Guast, ou, plus tard, celle du « conseil de Jéroboam » (*Mém.* 179). Elle juge ainsi très sévèrement ce qu'on appellerait aujourd'hui le « style de gouvernement » du dernier Valois, quoiqu'elle cherche souvent à l'excuser en montrant que ses mauvais coups lui étaient inspirés par ceux qui le « possédaient » – prix à payer, sans doute, pour sa mauvaise conscience envers celui qu'elle a trahi. Concernant son petit frère, le plus ménagé du lot, elle rappelle ses tendances à tomber amoureux des mêmes femmes – peu estimables – que son beau-frère le roi de Navarre, ce qui est évidemment une faute politique autant que de goût ; et elle le montre volontiers la félicitant de l'aide qu'elle lui apporte. Quant à son mari, il est dépeint comme esclave de ses passions amoureuses, attiré par les femmes de peu de valeur, aussi prompt à solliciter les services de son épouse qu'à s'en passer quand il en aurait le plus besoin, influencé lui aussi par des serviteurs qui lui font commettre des erreurs. Les deux beaux-frères sont en outre traités à la même aune dans le récit très symbolique que Marguerite consacre à la tentative d'évasion de 1574, où elle narre que, leur ayant proposé,

comme je sortais et entrais librement en coche sans que les gardes regardassent dedans ni que l'on fît ôter le masque à mes femmes, d'en déguiser l'un d'eux en femme, [...], jamais ils ne se purent accorder lequel c'est qui sortirait, chacun voulant être celui-là, et nul ne voulant demeurer, de sorte que ce dessein ne se put exécuter. (*Mém.* 106)

Alors même, analyse-t-elle, « qu'il suffisait qu'il y en eût un dehors pour assurer la vie de l'autre » (*ibid.*), ce qui est une manière de démontrer sa compréhension des rapports de force.

*

La richesse de ce dialogue entre deux « exilés », sa fécondité en termes de production de leurs œuvres mais aussi d'avancée décisive dans la gestation du genre des Mémoires, ont largement échappé à la critique moderne. D'un côté, la réception des écrits de Marguerite de Valois a pâti de la transformation de leur autrice en « reine Margot » à partir de 1845, et plus généralement du contexte très défavorable aux « femmes auteurs » qui s'est ouvert au début des années 1840²⁰. Alors qu'elle avait été remise à l'honneur après des décennies de purgatoire par la publication de son texte dans les quatre grandes collections de Mémoires parues entre 1789 et 1836 (quoique les propos introductifs soient souvent très dépréciatifs), elle a été inexorablement écartée de la réflexion des littéraires, alors même qu'elle continuait à trouver de fervents partisans

¹⁹. Brantôme ne trouve guère qu'une fille de France pour l'évoquer : Renée de France ; encore la seconde fille de Louis XII n'en conteste-t-elle pas l'authenticité : « si Dieu m'eût donné barbe au menton, et que je fusse homme, [les Français] seraient maintenant tous mes sujets. Voire me seraient-ils tels, si cette méchante loi salique ne me tenait trop de rigueur. » (*Discours sur Mesdames, filles de la noble maison de France*, Vaucheret 174). Sur le silence des femmes, voir É. Viennot, « En parler ou pas ? La loi salique dans les discours politiques féminins au XVII^e siècle », in Cl. La Charité & R. Roy (dir.), *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

²⁰. Voir Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*. Paris, Seuil, 1989.

parmi les historiens. Les critiques qui se sont aventurés à évoquer son œuvre avant la fin du XIX^e siècle n'ont produit que des propos sur la femme qu'ils fantasmaient, sur les capacités des femmes à écrire, à dire la vérité, etc. Et Gustave Lanson a sonné la fin de ces velléités pour près d'un siècle, en ne lui donnant aucune place dans sa pourtant gigantesque *Histoire de la littérature française*, constamment rééditée de 1895 aux années 1950 et matrice de nombre de manuels scolaires. De l'autre côté, Brantôme est devenu l'auteur d'une œuvre quasi unique, les *Dames galantes*, publiée de manière séparée près de soixante fois depuis 1834²¹, tandis que le reste des écrits disparaissait des catalogues après les deux uniques éditions des *Œuvres complètes* (Mérimée & Lacour, 1858-1895 ; Lalanne, 1864-1882), et que les autres œuvres en éditions séparées subissaient un sort quasi identique²². Souvent « éclairées » de notes appelant à voir telle ou telle princesse derrière les allusions aux femmes indépendantes que Brantôme s'était bien gardé de nommer, les *Dames galantes* sont ainsi devenues un *best-seller* de la littérature friponne, portant presque à elles seules la démonstration (chère à la société républicaine) de la dépravation de la haute société d'Ancien Régime. Quant aux prises de positions féministes de leur auteur, elles ont été dénigrées avec la dernière énergie, notamment dans les commentaires hostiles à Marguerite de Valois. Ainsi le Discours qu'il lui avait consacré s'est-il vu qualifier par Sainte-Beuve d'« éloge qu'on peut véritablement appeler délirant²³ », jugement qu'allaient reprendre à l'envi la plupart des biographes de la reine. Manière de les renvoyer, tous les deux, en exil.

Bibliographie

Corpus primaire

BOURDEILLE, Pierre de, seigneur de Brantôme,

- Mémoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantôme, Leyde, Jean Sambix le Jeune, à la sphère, 1665-1666.
- *Œuvres complètes*, Éd. L. Lalanne, Paris, Veuve Jules Renouard, 1864-1882.
- Discours sur la reine Catherine de Médicis, dans Recueil des Dames, poésies et tombeaux, éd. Étienne Vaucheret, Paris, La Pléiade, 1991.

CASTELNAU, Michel de, sieur de La Mauvissière, *Mémoires, illustrés et augmentés de plusieurs commentaires et manuscrits*, éd. J. Le Laboureur, Paris, P. Lamy, 1659.

MARGUERITE DE VALOIS,

- *Correspondance, 1574-1615*, éd. crit. É. Viennot, H. Champion, 1998
- *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, éd. crit. Éliane Viennot, Paris, Champion, 1999.

Corpus secondaire

HOLT, Hack P., *The Duke of Anjou and the Politique Struggle during the Wars of Religion*, London/New-York/Melbourne, Cambridge University Press, 1986.

LA CHARITÉ, Claude, « La construction du public lecteur dans le *Recueil des dames* de Brantôme et les dédicataires, Marguerite de Valois et François d'Alençon », dans *Études françaises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, n° 47-3, 2011, p. 109-126.

LAZARD, Madeleine, Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, Fayard, 1995.

PLANTÉ, Christine, *La Petite Sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*. Paris, Seuil, 1989.

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin, « La reine Marguerite, ses Mémoires et ses lettres », dans *Causeries du lundi*, Paris, Garnier, 1853, vol. 6.

VIENNOT, Eliane,

²¹. Vaucheret en signale 56 entre 1834 et 1981 (voir sa Bibliographie, p. cxvii-cxxiv). Trois ont paru depuis cette date. L'œuvre était jusqu'alors partie prenante des éditions des *Mémoires* ou des *Œuvres*.

²². Les « Dames illustres » n'ont paru qu'une fois en totalité avant l'édition Vaucheret (Molland, 1868, réimp. 1928) ; quelques autres œuvres (*Vies des hommes illustres*, *Discours sur les colonels*, *Discours sur les duels*, poésies) ont connu chacune une ou deux éditions.

²³. Sainte-Beuve, Charles-Augustin, « La reine Marguerite, ses Mémoires et ses lettres », dans *Causeries du lundi*, Paris, Garnier, 1853, vol. 6, p. 149.

- « Les ambiguës identitaires du *Je* dans les Mémoires de Marguerite de Valois », in Madeleine Bertaud et François-Xavier Cuche (dir.), *Le Genre des Mémoires, op. cit.*
- « Les métamorphoses de Marguerite de Valois, ou les cadeaux de Brantôme », dans BEAULIEU, Jean-Philippe & DESROSIERS-BONIN, Diane (dir.), *Dans les miroirs de l'écriture. La réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Paragraphes, 1998.
- *La France, les femmes et le pouvoir, 1. L'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006, ch. 15.
- « En parler ou pas ? La loi salique dans les discours politiques féminins au XVII^e siècle », dans LA CHARITÉ, Claude & ROY, Roxane (dir.), *Femmes, Rhétorique et Éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.